



Demande de mise sous tutelle pour moi

Par **fredhom**, le **17/10/2009** à **11:10**

Bonjour,

Ayant fait de grosses bêtises financières, ma famille a décidé de m'aider à condition que je sois mis sous tutelle. J'adhère complètement à l'idée et j'aimerais connaître les démarches à effectuer en précisant que mes parents ne veulent pas être les tuteurs. Je peux trouver parmi les proches amis quelqu'un qui le serait, merci

Par **jeetendra**, le **17/10/2009** à **11:22**

[fluo]UDAF du Pas-de-Calais[/fluo]
16, Boulevard Carnot - 62000 ARRAS
Tél. : 03 21 71 83 84 -

Bonjour, contactez cette Association (udaf), ils pourront vous aider, cordialement.